



N° 10

Bulletin Municipal

Édité le 20/08/2026

Le mot de la quinzaine

« Chaque rentrée est une nouvelle occasion de se retrouver, de partager et de faire vivre notre commune. »

Accueil périscolaire ☎ 02.96.25.43.16.

ALSH ☎ 02.96.25.43.16.

Ecole Publique ☎ 02.96.25.45.74.

Ecole Privée ☎ 02.96.25.41.25.

<http://www.nddlamotte.fr>

☎ 02.96.25.89.68	Bibliothèque
Mardi	16h45/17h45
Mercredi	15 h 30/18 h
Vendredi	16h45/17h45
Samedi	9h30/11h30

Médecin de garde : composer le 15

Pharmacie de garde : 32 37

Cabinet infirmier ☎ 06.42.36.12.81.

Taxi/ambulances HEMONIC ☎ 02.96.28.06.33.

Pompiers ☎ 18

Aide à domicile ☎ 02.96.66.09.06.

Foyer Roger Jouan ☎ 02.56.41.35.00.

La poste : ☎ 02.96.56.98.17.

Du lundi au vendredi : 13h15/15h45.

Transport à la demande : Fonctionne du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 19h, soit 6 jours sur 7 hors jours fériés.

☎ 0 810 22 22 22 (N° Azur)

Bretagne Centre : ☎ 02.96.66.09.09

www.loudeac-communaute.bzh

Presse locale, Les correspondants :

Ouest France : M^{me} Evelyne DE CELLES

Tél : 06.86.72.15.23 / eve.de.saintluc@orange.fr

Le Télégramme : Dominique CRASE

Tél : 06.67.76.41.69 / dcrase22@gmail.com

loudeac@letelegramme.fr

Le Courrier Indépendant :

courrier.independant@publihebdos.fr

Mairie

☎ 02.96.25.40.03.

Courriel : contact@mairielamotte.fr

Site : www.lamotte22.com

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h-12h/13h30/17h et samedi 8h/12h.

Numéro d'astreinte des élus, en dehors des horaires d'ouverture de la mairie et en situation d'urgence. ☎ 07.57.47.30.31.

Maire : Martine VALLÉE

Adjoints : Hervé LE DOUCEN – Céline BIDAN BEAUFARON

Guillaume DUCRETTET – Laurence FERNANDEZ – Jean Michel COUËSBOT

Sur rendez-vous

☎ 02.96.25.40.03

INFORMATIONS MUNICIPALES

DATES À RETENIR

04/09 : Forum des associations

08/09 : Concours de boules – Club de l'Amitié Mottérieux

12/09 : Fête de l'Agriculture (Comice Agricole)

19/09 : Repas du CCAS

20/09 : Loto – Club de l'Amitié Mottérieux

Forum des associations : rendez-vous le vendredi 4 septembre !

La commune de La Motte organise son Forum des associations le **vendredi 4 septembre 2026**, de 18 h à 20 h, à la salle Athéna.

Ce rendez-vous annuel est l'occasion de mettre en lumière le dynamisme de notre vie associative, de faire découvrir les nombreuses activités proposées sur la commune et de favoriser les échanges entre les associations et les habitants.

La présence de toutes les associations communales est fortement conseillée. Ce forum constitue une belle opportunité de présenter vos actions, de recruter de nouveaux adhérents et de valoriser le travail des nombreux bénévoles qui font vivre notre commune.

Les associations sont invitées à confirmer leur participation auprès de la mairie avant le 22 août, en précisant leurs éventuels besoins en matériel (tables, chaises, panneaux ou prises électriques). Nous comptons sur la mobilisation de toutes les associations afin de faire de cette soirée un moment convivial et représentatif de la richesse du tissu associatif mottérieux.

Voirie : des travaux de point à temps automatique (réparation ponctuelle de la chaussée) seront effectués du **07 au 11 septembre** sur l'ensemble de la voirie communale.

Repas du CCAS

Le repas offert par le CCAS aux personnes âgées d'au moins 70 ans aura lieu le **samedi 19 septembre** à midi à la salle Athéna.

La carte d'invitation est à retirer, au Foyer Roger Jouan, **avant le 08 septembre**.

Pour les personnes qui désirent se faire accompagner, le prix du repas est de 32 €. Seules les personnes handicapées ou en longue maladie et qui, de ce fait, ne peuvent pas se déplacer pour assister au banquet, recevront un colis pour Noël, sous réserve d'une inscription préalable auprès du secrétariat du Foyer Roger Jouan avant le 08 septembre. Il en sera de même pour les personnes hospitalisées à la date du repas.



Fête de l'agriculture

Samedi 12 septembre

À La Motte (derrière la SEEG)

Rendez-vous dès 10 h pour une marche de 7 km

Restauration sur place midi et soir

Marché de producteurs ; Concours agricoles ; Soirée DJ



Bibliothèque Mots et Images :

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe bénévole de la bibliothèque pour quelques heures et plus, n'hésitez pas à venir les rencontrer lors du forum des associations le 4 septembre.

Renseignements complémentaires en mairie.



Pensez à la cabine à livres !

La cabine à livres de la mairie est à la disposition de tous. Venez y emprunter un livre, en déposer un si vous le souhaitez, ou simplement découvrir de nouvelles lectures. Grâce à la participation de chacun, cet espace de partage continue de vivre et de faire circuler le plaisir de lire.



Reprise des séances des Bébés Lecteurs pour les enfants de 0 à 3 ans !

Les séances des Bébés Lecteurs reprennent le **mardi 8 septembre**, de 9 h 30 à 10 h 30 sur inscription (Nombre de places limitées) bibliotheque@mairielamotte.fr. Nous vous attendons avec plaisir pour partager un moment de lecture, de découverte et de convivialité avec les tout-petits.



🚫 Dépôts sauvages : la commune appelle à la responsabilité



Ces dernières semaines, la commune a été confrontée à plusieurs dépôts sauvages de déchets, parfois en quantités particulièrement importantes.

Bouteilles, emballages et autres déchets sont ainsi retrouvés abandonnés dans la nature, comme en témoignent les photos prises récemment sur la commune.

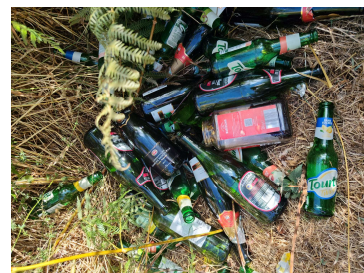
Au-delà de l'atteinte portée à notre environnement et au cadre de vie de tous, ces dépôts peuvent présenter un véritable danger,

notamment en cette période de fortes chaleurs et de sécheresse. La présence de nombreux déchets en verre dans les végétations sèches peut notamment contribuer au risque d'incendie.

Les agents communaux interviennent régulièrement pour nettoyer ces lieux. Ces interventions représentent du temps et des moyens qui pourraient être consacrés à d'autres missions au service de la commune.

Nous rappelons que les dépôts sauvages sont interdits. Chacun dispose de solutions adaptées pour trier et déposer ses déchets.

Nous comptons sur le civisme et la responsabilité de chacun pour préserver La Motte, son environnement et ses espaces naturels.



Atelier nutrition : bien manger pour bien vieillir

Dans le cadre du programme « Pour Bien Vieillir Bretagne », la commune de La Motte accueillera un atelier consacré à la nutrition des seniors.

Une conférence gratuite se tiendra le **mardi 6 octobre 2026**, de 10 h 30 à 12 h, à la salle des Bruyères. Elle sera suivie de cinq ateliers, organisés les mardis du 3 novembre au 1er décembre 2026, et animés par Les Insatiables.

Ces rencontres permettront d'aborder, de façon conviviale et pratique, les clés d'une alimentation équilibrée pour préserver sa santé, son autonomie et le plaisir de manger.

Les inscriptions sont obligatoires et doivent être effectuées avant le 5 septembre 2026, soit à l'accueil de la mairie ou par courriel à contact@mairielamotte.fr.

Le nombre de places étant limité, n'attendez pas pour vous inscrire !



Séances de gym adaptée organisées par le CCAS de LA MOTTE

Bougez pour rester acteur de votre quotidien !

Des séances de gymnastique adaptée sont proposées afin d'améliorer votre équilibre, de renforcer vos muscles et de garder confiance au quotidien.

Cette activité permet notamment de :

- améliorer l'équilibre et la stabilité ;
- renforcer les muscles et la mobilité ;
- réduire les risques de chute à domicile ;
- favoriser le bien-être et la confiance en soi.

Première séance : mercredi 30 septembre 2026 à 14 h 30 dans la salle parquet de la Salle omnisport de La Motte

L'activité est adaptée à tous les niveaux, dans la convivialité et la bonne humeur !

Une séance par mois : prenez soin de vous régulièrement !

Renseignements et inscriptions : ☎ 02 56 41 35 00 - ✉ direction@ccaslamotte.fr

Organisé avec le soutien du Département des Côtes-d'Armor, de Pour Bien Vieillir Bretagne, de l'ARS Bretagne et du Centre Communal d'Action Sociale – Foyer Roger Jouan.

Bouger aujourd'hui, c'est préserver son autonomie demain !

Bougez pour rester acteur de votre quotidien !

MISE EN PLACE DE SÉANCES DE GYM ADAPTÉE

PRÉVENTION DES CHUTES À DOMICILE

Des séances de gymnastique adaptée pour améliorer votre équilibre, renforcer vos muscles et garder confiance au quotidien.

1 SÉANCE PAR MOIS
Prenez soin de vous régulièrement !

DES BÉNÉFICES CONCRETS

- Améliore l'équilibre et la stabilité
- Renforce les muscles et la mobilité
- Réduit les risques de chute à domicile
- Favorise le bien-être et la confiance en soi

PREMIÈRE SÉANCE
30/09/2026 à **14h30**

SALLE OMNISPORT DE LA MOTTE

Activité adaptée à tous les niveaux, dans la convivialité et la bonne humeur !

Bouger aujourd'hui, c'est préserver son autonomie demain !

Renseignements et inscriptions
☎ 02 56 41 35 00
✉ direction@ccaslamotte.fr

Organisé avec le soutien de

Côtes d'Armor le Département

POUR BIEN VIEILLIR BRETAGNE

ARS

Foyer Roger Jouan

VIE ASSOCIATIVE

Club de l'Amitié

⇒ **Reprise des activités** : le jeudi 3 septembre

⇒ **Concours de boules**

Mardi 08 septembre 2026

Concours de boules en Triplettes organisé par le Club de l'Amitié Mottérieux
au boulodrome, ouvert à tous
Engagements à partir de 13 h 30
Prix et coupes aux gagnants



⇒ **Loto** : le dimanche 20 septembre, animé par Anthony.

Rougail saucisse : À l'occasion du comice agricole de La Motte, l'association des parents d'élèves de l'école Notre Dame de Lourdes de LA MOTTE vous donne rendez-vous le **samedi 12 septembre** au soir pour un repas sur le terrain !

Au programme : repas et soirée dansante avec DJ !

⚠ Attention : Toutes les cartes sont vendues uniquement en prévente.

www.helloasso.com/associations/association-des-parents-d-eleves-de-l-ecole-notre-dame-de-lourdes-de-la-motte-apel-nddl-la-motte/boutiques/comice-agricole



Braderie Puériculture



LA MOTTE - Salle Athéna

le 4 octobre de 8 h 30 à 15 h

Petite restauration sur place - **Entrée gratuite**
Organisée par l'Amicale du Personnel Communal

INFORMATIONS DIVERSES

Passage de l'ensemble du département en crise sécheresse :

Depuis le 14 août 2026, le département des Côtes-d'Armor a été placé en situation de crise sécheresse.



Cette situation entraîne plusieurs restrictions concernant l'usage de l'eau.

- Interdiction ou restriction horaire pour l'irrigation agricole selon le type de culture
- Réduction de 25% de la consommation d'eau à usage industriel
- Interdiction d'arroser les espaces verts, les terrains de sport, les parcours et départs de golf
- Interdiction de nettoyer les véhicules, des voiries et les façades, tout comme le remplissage des piscines.
- Interdiction d'arroser les potagers entre 8 h et 20 h.

Ces mesures ont pour objectif de préserver les ressources en eau et de limiter les effets de la sécheresse. Pour consulter les informations détaillées et les arrêtés en vigueur, rendez-vous sur cotes-darmor.gouv.fr.

Point d'information – Déploiement de la fibre

Le déploiement de la fibre optique se poursuit sur notre commune.

À ce jour, plusieurs secteurs de La Motte sont en cours de travaux. Une fois ceux-ci achevés, un délai d'environ trois mois est généralement nécessaire avant l'ouverture à la commercialisation. Les habitants concernés pourront alors choisir leur opérateur et souscrire un abonnement à la fibre.

Si le calendrier est respecté, les premiers raccordements pourraient être possibles d'ici la fin de l'année 2026.

La municipalité suit avec attention l'avancement de ce dossier et ne manquera pas de vous informer des prochaines étapes dès que de nouvelles informations officielles seront communiquées.

La Roche au Cerf, un site qui attire les regards

Dans notre précédent bulletin, nous vous parlions de la Roche au Cerf, un lieu emblématique de notre commune et un site naturel auquel nous sommes particulièrement attachés.

Ce site continue de faire parler de lui ! Le metteur en scène Michel Mihami s'y intéresse actuellement et envisage d'y tourner une ou plusieurs scènes de son prochain projet.

Une belle mise en lumière pour ce lieu de notre patrimoine, dont le cadre naturel et l'authenticité semblent avoir séduit le réalisateur.

Nous suivrons avec intérêt l'évolution de ce projet et ne manquerons pas de vous en dire davantage lorsque celui-ci se précisera.

PULLULATION DE PUNAISES DES CHAMPS



Depuis quelques jours, de nombreux administrés en Bretagne, habitant à proximité de champs récoltés (du colza dans la majorité des cas), ont constaté un phénomène de pullulation de punaises des champs ; phénomène nouveau en Bretagne. Le cycle de ces punaises est encore peu connu, pas plus que les raisons qui expliquent les pullulations, même si les hautes températures et la sécheresse semblent favorables.

Vous trouverez ci-dessous des informations concernant ces insectes et les conduites à tenir.

Description : Leur taille est comprise entre 1 et 4,5 mm selon le stade. Les larves présentent un avant-corps à dominante gris/brun et un abdomen de couleur marron/rougeâtre.

Nuisibilité : Les pullulations sont impressionnantes et peuvent représenter une gêne pour les personnes qui y sont confrontées, gêne qui est proportionnelle aux quantités de punaises présentes. A ce jour, aucune piqûre, ni cas d'allergie n'a été rapporté : ces punaises ne constituent pas un danger pour la santé publique. Elles ne semblent pas occasionner de dégâts ni au bâti ni aux végétaux à ce jour dans la région (jardin, potager, arbres fruitiers ...).

Moyens de Lutte : Aucune méthode de lutte efficace n'a pu être testée et validée. Les administrés peuvent faire appel à des désinsectiseurs, mais il faut rappeler que ces traitements n'auront d'effet que sur les insectes déjà présents, sans empêcher les suivants d'arriver.

Lorsqu'elle est possible, la destruction mécanique par aspiration avec sac ou par l'eau peut être conseillée, en attendant la fin du phénomène de pullulation (généralement avec l'arrivée d'un temps plus frais ou pluvieux ou du fait de la mortalité naturelle de l'insecte).

Centralisation des signalements : FREDON Bretagne établit un recensement des cas de pullulations dans le Département pour mesurer l'ampleur de ce phénomène nouveau et exceptionnel en Bretagne.

Pour cela, vous pouvez déclarer votre signalement :

- Soit en allant sur le site d'Alerte Espèces <https://alertespeces.fredon-bretagne.com/> (à faire de préférence avec un téléphone portable pour plus de facilité)
 - puis, cliquer sur « Ajouter un signalement »
 - puis, cliquer sur « se connecter »
 - Puis, cliquer sur « S'identifier » et compléter vos coordonnées
 - Ajouter une photo (obligatoire pour l'identification)
- Soit par mail à FREDON Bretagne : fredon@fredon-bretagne.com en précisant :
 - Adresse postale complète
 - Nombre d'insectes / endroits infestés (mur, fenêtre, placards ...)
 - Quelques photos
 - Dans la mesure du possible, envoyez par voie postale un échantillon de ces insectes (ex : dans gobelet) à

FREDON Bretagne - Laboratoire de la Clinique du Végétal - 5 Rue Antoine de Saint-Exupéry - 35235 Thorigné-Fouillard.

PETITES ANNONCES

À Vendre

■ **Meuble TV** : 30 € ■ **Armoire + 1 chevet** : 100 € ■ **Salle à manger** comprenant 1 table avec rallonges, 4 chaises et un buffet 2 parties : 340 € ■ **Canapé** 2 places et 1 **fauteuil** en tissus couleur verte : 140 € ■ **Réfrigérateur** : 70 € ■ **Fauteuil relax** : 100 € ■ 1 **table de salon** et un **halogène** : 100 € ■ **Bibliothèque** : 100 € ■ **Radiateur acier** (largeur 45 cm, hauteur 65 cm et profondeur 6 cm) ■ 1 **meuble salon bas** + 3 **meubles hauts vitrés** (2 petits et 1 grand), ensemble de meubles : 450 €. ☎ 06.02.32.62.75 – 02.96.25.48.35.

● **Meuble TV**, (L85 X P44 X H75 cm), plusieurs étagères, 2 portes vitrées, avec roulettes. Très bon état : 30 €. ● **Table basse en bois massif** (peinte en blanc) avec 1 tablette coulissante sur un côté et 1 fixe en dessous (L90 X I50 X H45 cm). Bon état : 40 €. ● **Cafetière italienne en alu**, contenance 700 ml. Bon état : 20 €. ● **Cafetière DOLCE GUSTO Krups**, état neuf, peu servie, dans son emballage. Prix neuf : 80 €. Vendue 40 €. ● **Table à juponner (guéridon)**, H60, Ø 50 : 8 €. ☎ 06.77.16.60.21/SMS.

RUBRIQUES

💡 Le saviez-vous ?

Plusieurs lieux-dits de La Motte témoignent de la présence du loup dans la région autrefois ! Les noms Gratteloup, Le Loup Pendu, Le Bout es Loup et La Motte aux Loups en gardent aujourd'hui la trace.

🌍 Fenêtre sur le monde

IN 15 août – La fête de l'Indépendance en Inde

Le 15 août 1947, l'Inde devient indépendante après près de deux siècles de domination britannique. Chaque année, cette date est célébrée dans tout le pays. À New Delhi, le Premier ministre hisse le drapeau national au Fort Rouge et prononce un discours, tandis que cérémonies et manifestations culturelles se déroulent dans tout le pays.